

Une promesse de relogement

Sifflets et mégaphone à l'appui, des membres de Droit au logement ont manifesté hier

sous les fenêtres du conseil général. Ils étaient venus soutenir le dossier de Rachida. Cette maman d'une petite Nina, handicapée à 80 %, vit dans un appartement de 30 m² au premier étage. « Depuis deux ans, nous avons multiplié les demandes auprès des offices HLM, sans succès. Nous avons saisi la commission Dalo dont nous attendons la réponse », explique Catherine, sa belle-mère. Reçus par des élus, les militants ont obtenu l'assurance d'un relogement. La collectivité a tenu à rappeler son initiative pour « remobiliser les logements vacants ». Mais



Devant le conseil général, hier.

pour Isabelle du DAL, « c'est fou d'être obligé d'en arriver là. Nous avons suivi une dizaine de dossiers Dalo et un seul a abouti. Près de 550 dossiers ont été déposés, moins que prévu car ils sont compliqués à monter », déplore-t-elle.

B. C.